

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **FLUIDE SYNTHETIQUE DE SERVODIRECTION**

Usage du produit : Fluide de direction de puissance.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : M2712SC

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

Radiator Specialty Co., of Canada

1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).



Aperçu des urgences

: Liquide vert. Odeur de pétrole.
Avertissement! Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Le contact avec les yeux ou la peau risque de causer une légère irritation. Les fumées provenant du produit chauffé ou des buées, risque d'irriter les voies respiratoires.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. La surexposition aux buées ou brouillards risque de causer la pneumonite chimique (inflammation du tissu pulmonaire).

Peau : Peut causer une légère irritation.

Yeux : Peut causer une légère irritation.

Ingestion : Peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Dimère du décène-1, hydrogéné	68649-11-6	50.00 - 70.00
Huiles lubrifiantes (pétrole)	72623-86-0	10.00 - 30.00

Distillat de pétrole paraffinique	64742-65-0	< 10,0
Huile minérale blanche, paraffinique léger	92062-35-6	< 10,0
Améliorant VI (Polymère)	68171-50-6	< 5.0

Note: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver la région affectée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de soufre; Composés du phosphore; Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection adéquat. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites : Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Dimère du décène-1, hydrogéné	P/D	P/D	P/D	P/D
Huiles lubrifiantes (pétrole)	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale)	P/D	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale)	P/D
Distillat de pétrole paraffinique	P/D	P/D	P/D	P/D
Huile minérale blanche, paraffinique léger	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale)	P/D	5 mg/m ³ (comme bruine d'huile minérale)	P/D
Améliorant VI (Polymère)	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

- : Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide.	Apparence	: vert foncé
Odeur	: Odeur de pétrole.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: S/O		
Point d'ébullition	: 298,8°C	Densité relative	: 0,83
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylrique = 1)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: P/D

- Point d'éclair** : > 150°C
- Point d'éclair, méthode** : Cleveland open cup (creuset ouvert)
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Distance de projection de la flamme** : S/O
- Pression absolue du contenant** : S/O
- Renseignement générique** : Aucun renseignements supplémentaires.
- Température d'auto-inflammation** : P/D
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : P/D
- Retour de flamme observé** : S/O
- Viscosité** : P/D

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité/Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Polymérisation dangereuse** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
- Substances à éviter et incompatibilité** : Oxydants forts
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
- Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: NON *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Légèrement irritant.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL₅₀(4hr)</u>	<u>DL₅₀</u>	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Dimère du décène-1, hydrogéné	P/D	> 5 mL/kg	> 3000 mg/kg
Huiles lubrifiantes (pétrole)	> 2180 mg/m ³ (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Distillat de pétrole paraffinique	> 5 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Huile minérale blanche, paraffinique léger	P/D	> 5000 mg/kg	P/D
Améliorant VI (Polymère)	P/D	P/D	P/D

- Statut de cancérogène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP. Faire attention en versant cette matière. Ce produit peut créer un mélange complexe de matière en suspension durant le chauffage ou pendant un incendie. Cette matière peut comprendre des hydrocarbures aromatiques polycycliques.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Dimère du décène-1, hydrogéné	68649-11-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Huiles lubrifiantes (pétrole)	72623-86-0	> 5000 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole paraffinique	64742-65-0	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Huile minérale blanche, paraffinique léger	92062-35-6	> 10 000 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Améliorant VI (Polymère)	68171-50-6	P/D	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Dimère du décène-1, hydrogéné	68649-11-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Huiles lubrifiantes (pétrole)	72623-86-0	> 1000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole paraffinique	64742-65-0	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).
Huile minérale blanche, paraffinique léger	92062-35-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Améliorant VI (Polymère)	68171-50-6	P/D	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Dimère du décène-1, hydrogéné	68649-11-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Huiles lubrifiantes (pétrole)	72623-86-0	P/D	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole paraffinique	64742-65-0	> 1000 mg/L/96hr (algues vertes)	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
Huile minérale blanche, paraffinique léger	92062-35-6	P/D	P/D	Aucun(e).
Améliorant VI (Polymère)	68171-50-6	P/D	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	non réglementé	aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

Renseignements Canadien:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la liste intérieure des substances (LIS) sauf: Huile minérale blanche légère (pétrole).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U.:


TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2013.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2013.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2013 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2013.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/09/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/26/2013

No de révision

: 3

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (Valeurs limites d'exposition);
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT